NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR9402016 - Pointe de Senetosa et prolongements

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 5
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 7
6. GESTION DU SITE 7

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type
B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site
FR9402016

1.3 Appellation du site
Pointe de Senetosa et prolongements

1.4 Date de compilation
31/10/2008

1.5 Date d'actualisation

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Corse	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.corse.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site
Date de transmission à la Commission Européenne : 31/10/2008

(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 22/12/2009
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 31/12/2015

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000031885677&dateTexte=

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 8,83083°

Latitude : 41,54639°

2.2 Superficie totale

3535 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

100%

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
94	Corse

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
2A	Corse-du-Sud	0 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
Donnée(s) non disponible(s).	

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Méditerranéenne (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A|B|C|D	A|B|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
1120 *Herbiers de posidonies (Posidonion oceanicae)*	X	1343,3 *(38 %)*			B	C	B	B
1170 *Récifs*		388,85 *(11 %)*			B	C	B	B

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site						Évaluation du site			
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A|B|C|D	A|B|C		
				Min	Max		C|R|V|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C|R|V|P	IV	V	A	B	C	D
I		*Patella ferruginea*			i	P	X		X		X	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	**Pourcentage de couverture**
N01 : Mer, Bras de Mer	100 %

Autres caractéristiques du site

Le périmètre de consultation constitue une unité écologique remarquable en ce qui concerne les habitats rocheux et particulièrement les zones de récifs.

Vulnérabilité
: Site relativement bien préservé qui connaît cependant un trafic important en période estivale. Les mouillages forains posent parfois de réels problèmes de conservation de l'herbier. La proximité des Bouches de Bonifacio ne met pas le site à l'abri d'une pollution par hydrocarbures et substances chimiques.

4.2 Qualité et importance

Le site qui s'étend jusqu'à l'isobathe - 50m, constitue une unité écologique remarquable concernant les habitats rocheux qu'il abrite et plus particulièrement les zones récifales. Sur cette côte rocheuse granitique se sont développées une faune et une flore typiques des substrats durs, constitutives de différents faciès de l'habitat récif.
On peut notamment observer sur certaines portions du littoral, dès la surface, des formations particulières à Lithophyllum, au dessus desquelles évoluent les Patelles géantes. Les éboulis et la présence d'herbier à Posidonies constituent une variété d'habitats remarquables.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i|o|b]
H	G01.03	Véhicules motorisés		I
M	G01.02	Randonnée, équitation et véhicules non-motorisés		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i|o|b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Domaine public maritime	%
Eaux territoriales	%

4.5 Documentation

BARTLETT, D., CARTER, R. W. G., 1991. Seascape ecology: the landscape ecology of the coastal zone. Ekologia, CSFR, 10 (1): 43-53.

BELLAN-SANTINI, D., LACAZE, J.C., POIZAT C., 1994. Les biocénoses marines et littorales de Méditerranée, Synthèse, Menaces et Perspectives. Muséum National Histoire Naturelle édit., Secrétariat Faune Flore Publ. : 1-246.

BELSHER T., MEINESZ A., LEFEVRE J.R., BOUDOURESQUE C.F., 1988. Simulation of Spot satellite imagery for charting shallow water benthic communities in the Méditerranean. Marine Ecology 9(2): 157-165.

BRAMBATI A., GHIRARDELLI E., GIACCONE G., OREL G., VIO E., 1980. Bionomia del Canale di San Pietro (Sardegna): ricerche sedimentologiche, idrologiche e rilievo aerofotogrammetrico in funzione della tipologia e della distribuzione delle comunità bentoniche. Nova Thalassia, 4: 135-171.

BUIA M.C., MAZZELLA. L., 1991. Reproductive strategies of the Mediterranean Seagrasses: Posidonia oceanica (L.) Delile, Cymodocea nodosa (Ucria) Aschers, Zostera noltii Hornem. Aquat. Bot., 40(4) : 333-342.

CANCEMI G., BAROLI M., DE FALCO G., AGOSTINI S., PIERGALLINI G., GUALA I., 1999. Cartografia integrata delle praterie marine superficiali come indicatore dell'impatto antropico sulla fascia costiera. Biol. Mar. Medit., 7 (1): 509-516.

CANCEMI G., VILLEDIEU S., DE FALCO G., PERGENT G., 1998. Evaluation de la vitalité de l'herbier à Posidonia oceanica et caractérisation des conditions du milieu dans des sites présentant différents niveaux d'anthropisation. Rapport Office de l'Environnement de la Corse/Université de Corse, Eq.E.L. édit.: 1-40 + annexes.

COURBOULES J., MANIERE R., 1992. Apport de la télédétection à l'étude de la relation entre l'hydrodynamisme de surface et les récifs coralliens. Int. J. Remote sensing, Vol. 13, N°15: 1911-2923.

DE FALCO G., FERRARI S., CANCEMI G., BAROLI M., 2000. Relationships between sediment distribution and Posidonia oceanica seagrass. Geo Marine Letters 20: 50-57.

GAMBI M.C., LORENTI M., RUSSO G.F., SCIPIONE M.B., ZUPO V., 1992. Depth and seasonal distribution of some groups of the vagile fauna of Posidonia oceanica leaf stratum: structural and trophic analyses. P.S.Z.N.I. Marine Ecology, 13(1) : 17-40.

JEUDY DE GRISSAC A., 1984. Effets des herbiers a Posidonia oceanica sur la dynamique marine et la sédimentologie littorale. In: Bourderesque CF, Jeudy de Grissac A, Oliver J (Eds.) International workshop on Posidonia Oceanica Meadows. GIS Posidonie Publ. Fr, 1: 437-443.

KOUDIL M., 1993. Cartographie biosédimentaire des petits fonds marins par imagerie SPOT en Méditerranée. Golfes de Calvi et de Saint forent (Corse). Mem. DESS télédétection, Méthodes et applications, Univ. Paris VI: 20 + Ann.

MAZZELLA, L., M.B. SCIPIONE, M.C. GAMBI, M.C. BUIA, M. LORENTI, V. ZUPO, G. CANCEMI, 1993. The Mediterranean seagrass Posidonia oceanica and Cymodocea nodosa. A comparative overview. The First International Conference on the Mediterranean Coastal Environment, MEDCOAST 93.

MANIERE R., BOUCHON C., BOUCHON-NAVARO Y., 1994. Mapping of the seagrass beds in the bay of Fort-de-France (Martinique, French West Indies) by digitized aerial photographies. First international Airborne Remote Sensing Conference and Exhibition, Strasbourg, France, 11-15 Sept.

MEINESZ A., CUVELIER M., LAURENT R., 1981. Méthodes récentes de cartographie et de surveillance des herbiers de phanérogames marines. Leurs applications sur les côtes françaises de la méditerranée. Vie Milieu, 31(1): 27-34.

MOLINIER R., PICARD J., 1952. Recherche sur les herbiers de phanérogames marines du littoral méditerranéen français. Ann. Inst. océanogr., Fr., 28 : 157-234.

MORIARTY D.J.W, BOON P.I., 1990. Interactions of seagrasses with sediment and water. In: Biology of Seagrasses. Larkum, A.W.D., Mc Comb, A.J. and Shepherd, S.A. (Eds). Elsevier, Chapt.15: 500-535.

MEINESZ A., CUVELIER M., LAURENT R., 1981. Méthodes récentes de cartographie et de surveillance des herbiers de phanérogames marines. Leurs applications sur les côtes françaises de la méditerranée. Vie Milieu, 31(1): 27-34.

OGDEN, J.C., 1980. Faunal relationships in Caribbean seagrass beds. In : Handbook of Seagrass Biology : An Ecosystem Perspective, ed. R.C. Philips & C.P. McRoy, pp. 173-198. New York : STPM Press.

PASQUALINI V., 1997. Caractérisation des peuplements et types de fonds le long du littoral corse (Méditerranée, France). Thèse de doctorat Université de Corse.

PASQUALINI V., PERGENT-MARTINI C., PERGENT G., 1998. Use of remote sensing for the characterization of the Mediterranean coastal environment - the case of Posidonia oceanica. Journal of Coastal Conservation 4: 59-66.

PERES J.M., PICARD J., 1964. Nouveau manuel de bionomie benthique de la Méditerranée. Rec. Trav. Stat. Mar. Endoume, 31: 1-137.

PERGENT G., CHESSA L., COSSU A., GAZALE V., PASQUALINI V., PERGENT-MARTINI C., 1995. Aménagement du littoral : Apport de la cartographie benthique. Res Mediterranea, 2 : 45-57.

PERGENT-MARTINI C., 1994. Impact d'un rejet d'eaux usées urbaines sur l'herbier à Posidonia oceanica, avant et après la mise en service d'une station d'épuration. Thèse Doctor., Univ. Corse, Fr. : 1-208.

SEYLER F., 1986. Recherche méthodologique sur le traitement d'images de télédétection aérienne, basée sur l'analyse préalable des formations superficielles avec leur couverture végétale. Etude d'un secteur de landes sur schistes en Bretagne centrale. Thèse Univ; Paris VII, 1 -273.

VALENTIN-SMITH G. et al. 1998. Guide méthodologique des documents d'objectifs Natura 2000. Réserves Naturelles de France / Atelier Technique des Espaces Naturels, Quetigny. 144 pages.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
Autres désignations internationales	PELAGOS : sanctuaire mammifères marins		100%

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Etat sous la responsabilité du Préfet Maritime de la Méditerranée

Adresse :

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

- [ ] Oui
- [ ] Non, mais un plan de gestion est en préparation.
- [X] Non

6.3 Mesures de conservation

" Les forces armées sont susceptibles de conduire des activités sur ce site. Il s'agit notamment de navigation d'unité de surface ou sous-marine, survol d'aéronef, parachutage, tir, mouillage, émission acoustique ou électromagnétique (radar, sonar, radio), pétardement sous-marin de munition historique non déplaçable, activité de plongeur ou de nageur, etc.
Les activités de routine des forces armées comprennent en particulier le débarquement sur une plage par chaland de personnel ou de matériel roulant (plageage) sur les plages d'Erbaju nord (4129.88 N-00855.36 E), Erbaju sud (4130. 44 N- 00855.04 E), Tralicetu (4131.45 N-00852.73 E) et Tizzano (4132.59 N-00851.10 E)
La possibilité de plageage doit être maintenue.
La marine conserve la possibilité de développer des instrumentations ou activités sur le fond et dans la masse d'eau y compris hors des zones actuellement identifiées comme susceptibles d'activités militaires.

Plus généralement, les espaces marins inclus dans le périmètre sont mobilisés pour assurer la protection du territoire national, y compris à un niveau stratégique. Les activités de défense, d'assitance et de sauvetage, de prévention et de lutte contre la pollution et de police en mer ne pourront pas être remises en cause par cette mesure de classement.

La pérennisation des missions précitées ne devra pas être remise en cause.